

ALEOP ! SI ON ESSAYAIT LE TRANSPORT À LA DEMANDE ?

Mis en ligne le 30 septembre 2020

Pour un déplacement ponctuel et de proximité on peut faire appel au transport à la demande du réseau Aléop. Après une rapide inscription* auprès de la mairie de votre domicile ou de votre résidence, vous recevez votre carte d'adhérent nominative à ce service de transport ; ensuite sur simple réservation, un véhicule passe vous prendre à votre domicile et vous dépose sur le lieu de votre choix sur la Communauté de Communes Erdre & Gesvres, une commune limitrophe, ou vers un pôle de centralité (centre hospitalier ou pôle d'échange avec le tramway).

Ce service à la demande fonctionne :

- le matin : du mardi au vendredi de 9h00 à 9h30 et de 11h30 à 12h

- l'après midi : le mercredi et le vendredi de 14h00 à 14h30 et de 16h30 à 17h00

* fournir un justificatif de domicile usuel et carte d'identité

Renseignements et réservation : 02 28 02 25 00

RETOUR À LA LISTE

Mairie d'Héric
2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

02 40 57 96 10

CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi
9h-12h30 / 14h-17h30
Mardi et Jeudi
9h-12h30
Samedi
9h30-12h00